

### LE DIRECCTE LEUR REPOND PAR UN BEAU PRA D'HONNEUR !

Cette année, la direction a décidé de mettre le paquet pour faire avaler le plan d'actions régionales 2018 aux agent.es de contrôle de l'inspection du travail.

Un plan régional d'actions (PRA) de 56 pages !! De quoi émoustiller les adeptes de la statistique et, peut-être, des finances publiques... mais pas les collègues !

56 pages, c'est du costaud !!? Alors qu'y trouve-t-on ?

L'intégralité de la maquette du BOP 111(soit un peu moins d'un quart du document) y est reprise, déclinée en actions régionales et départementales, chacune étant explicitée sous forme de fiche.

Résultats :

- **15000 interventions** attendues en Bretagne, à raison de 2 journées sur le terrain par semaine
- Un rappel sur **l'obligation de participer aux réunions** de service et une incitation à s'impliquer dans les groupes de travail
- 10 **actions prioritaires** régionales, 37 indicateurs, **1187 interventions** ciblées
- 6 **actions prioritaires** départementales
- Des **objectifs individuels** affichés : 1 contrôle PSI par mois et par agent.e
- Des **objectifs pour la SCT** sur la négociation collective et l'égalité professionnelle
- Des **objectifs pour le Pôle T** sur le nombre de réunions à organiser
- Des **objectifs en termes de sanction** : 80 mises en demeure Egalité pro, 15 PV et 30 sanctions administratives sur les PSI.
- **Des objectifs en % sur le travail illégal**, pour la participation des agent.es à des actions conjointes et le nombre de fermetures administratives.

Pour un document d'une telle importance, il fallait une communication forte : aussi, à l'exception des Côtes d'Armor, une présentation en réunion dans chaque département, animée soit par le RUD soit par la cheffe du Pôle T de la Direccte, et pour certains départements une redite en réunion de service avec leur RUC !!

Dans le 22... peut-être envisagent-ils une déclinaison spéciale de l'action prioritaire « exposition amiante » ?!?

Une note du Direccte accompagne ce « PRA ».

### Merci Monsieur le Directeur, pour vos précieuses explications !

Grâce à vous, on passe d' «une présence dans les entreprises en moyenne de 2 jours par semaine » à « **une présence minimale sur le terrain de 2 jours par semaine** ». Et les agent.es savent qu'ils peuvent compter sur « tous les niveaux de la chaîne hiérarchique et fonctionnelle » pour les aider et notamment sur leurs RUCs pour «accompagner la mise en œuvre concrète et la conduite quotidienne de leur action ».

## Et nos conditions de travail ? Et l'égalité professionnelle femmes/hommes ?

En revanche, ni les 56 pages du PRA, ni la note d'accompagnement du Direccte n'expliquent comment faire pour être 2 journées à l'extérieur ; tout en assurant les suites au contrôle avec des secrétariats fonctionnant en mode dégradé ; sans compter le temps passé à faire des dizaines et des dizaines de clics chaque jour sur un outil informatique inutilement compliqué et franchement retors pour rendre de compte de ce qui a été fait pendant ces deux jours ; en participant à des réunions (inutiles) ; en se formant continuellement, dans un contexte de réformes successives du Code du travail ... tout en répondant à la demande sociale.

La Direction a également manqué l'occasion de porter haut son plan pour l'égalité professionnelle au sein de la DIRECCTE. Que nous dit ce plan d'actions régionales sur l'activité des agent.es à temps partiel, en grande majorité des femmes ? Rien ! Leur charge de travail sera-t-elle revue au prorata de leur temps de travail ? Leurs objectifs individuels seront-ils revus ? On rêve un peu ...

**L'ensemble des services du Pôle T est impacté par cette organisation théorique du travail.**

- **Les assistant.es de contrôles**, à qui on demande d'assurer les tâches de secrétariat tout en s'investissant sur l'instruction de dossiers ;
- **Les agent.es de contrôle**, à qui on impose des journées à l'extérieur sans tenir compte de la disponibilité réelle des agent.es (temps partiel, mandats, dossiers complexes);
- **Les ingénieur.es de prévention**, à qui on exige d'être bons et présents sur tous les sujets tout en orientant leurs interventions en fonction des actions prioritaires ;
- **Les agent.es de la SCT** qui subissent déjà, avec pertes et fracas, baisse d'effectifs et mutualisation forcée.

**Mais la réalité, la Direction ne veut toujours pas la voir.**

### Alors demandons des comptes !

Les comptes de nos postes supprimés

Les comptes de nos heures supplémentaires écrêtées

Les comptes des primes qui ne nous sont pas attribuées

Les comptes de nos carrières bloquées

Les comptes des réorganisations successives qui attaquent nos collectifs et le sens du travail.

### Et imposons nos priorités pour 2018 !

Rétablir un **collectif** avec des moyens adaptés à nos missions

Mettre à disposition de tou.tes les agent.es des **locaux sains et convenables**, et aisément accessibles au public

Davantage d'agent.es en section, et ailleurs ! **Autant d'agent.es que nécessaire** ! Arrêt des suppressions d'effectifs et réembauches !

**Un encadrement qui protège ses agent.es** face aux attaques contre nos missions, qu'elles soient internes ou externes !

**La promotion sans conditions** des agent.es de catégorie C et de catégorie B !